Collège Elisée Mousnier

Cognac, le mardi 2 juin 2020

Le Principal

aux

Membres de la communauté éducative
Collège Elisée Mousnier
16100 COGNAC

Collège
Elisée Mousnier
COGNAC

Affaire suivie par

Le Principal,
F. LACHAISE

Téléphone
05.45.82.44.22
Télécopie
05.45.32.11.41

Courriel
ce.0160116p@ac-poitiers.fr

Adresse postale
26, rue Elisée Mousnier
BP 70072
16108 COGNAC

Objet : Protocole d'organisation de la rentrée des 4ème et 3ème
Affaire suivie par :

Cette information a pour objectif de signaler les éléments indispensables pour la reprise des 4ème et 3ème en respectant le protocole sanitaire et en adaptant la pédagogie.
Les élèves de 4ème seront accueillis sur la base du volontariat dans la limite de 15 élèves par classe les semaines du 8 au 12 juin 2020 et du 22 au 26 juin 2020.
Les élèves de 3ème seront accueillis de la façon suivante :
- première moitié de la classe (par ordre alphabétique) la semaine du 8 au 12 juin 2020.
- deuxième moitié de la classe (fin de la liste) la semaine du 22 au 26 juin 2020.

1. Le protocole sanitaire pour les adultes

Chaque adulte sera à même de contacter l'établissement pour signaler son absence en cas de température supérieure à 37,8 °C le matin et de consulter un médecin. Le port du masque dans les locaux s'impose à tous. Le respect des gestes barrières s'impose également à chacun. Le lavage régulier des mains en fait partie. Certains d'entre vous auront certainement du gel hydro-alcoolique, et le collège en a acquis, il y aura dans chaque salle utilisée un flacon à disposition de l'enseignant et des élèves qui n'en auraient pas (flacon manipulé uniquement par l'enseignant). Il faut éviter les regroupements et notamment en salle des professeurs. Aussi, la salle 5 sera mise à disposition des enseignants qui souhaiteraient travailler sur place. Ils identifieront l'équipement informatique utilisé pour une désinfection après leur passage.

2. Le protocole sanitaire pour les élèves

Nous rappelons que les élèves ne doivent pas venir au collège si leur température est supérieure à 37,8 ℃ ou s'ils présentent des symptômes tels que toux, maux de tête, diarrhée...
Les parents doivent fournir deux masques (marqués à leur nom) chaque jour à leurs enfants, du gel hydro-alcoolique (dans la mesure du possible) et une bouteille d'eau (identifiée à leur nom) pour se désaltérer et éviter de boire au robinet, ainsi que des mouchoirs jetables. Aucun échange entre élèves ne pourra être toléré : des feuilles et des stylos seront à disposition dans les salles en cas d'oubli. Les élèves apporteront les manuels des cours de la journée. Les stylos de prêt seront à déposer dans une boîte prévue à cet effet pour désinfection en fin de journée.
Ce protocole sanitaire contraint les élèves à porter un masque, à la fois dans la cour et dans les classes, ainsi qu'en EPS. Les élèves arriveront au collège avec un masque, Il y aura lieu de le changer toutes les quatre heures, soit au moment du repas. Ils auront dans un sac plastique hermétique le deuxième masque qu'ils remettront à la sortie du réfectoire après s'être désinfecté les mains. Le masque utilisé le matin sera déposé dans une poubelle en queue de self s'il est jetable ou placé dans un deuxième sac plastique hermétique s'il est lavable.
Chaque fois qu'ils entreront dans une salle, ils se désinfecteront les mains avec leur propre gel hydro-alcoolique ou à défaut avec le gel mis à leur disposition par l'établissement (le professeur sera le seul manipulateur du flacon).
Il est conseillé d'aérer le plus souvent possible les salles de classes et de laisser les portes ouvertes pour éviter de toucher sans cesse les poignées.
Les deux salles de réception parents serviront éventuellement de salle d'isolement COVID.

Collège Elisée Mousnier

Cognac, le mardi 2 juin 2020

Le Principal

aux

3. La constitution des groupes d'élèves

Les groupes seront des groupes classes, sauf exception (c'est-à-dire nombre d'élèves supérieur à 15 dans une classe et possibilité d'en transférer dans une autre classe avec une équipe pédagogique sensiblement identique).
Il a été choisi d'affecter les groupes classes de 15 élèves maximum au premier étage (4ème) et au 2nd étage (3ème). Pour les 4ème, l'escalier nord (proche du secrétariat) sera le seul à utiliser. Pour les 3ème, seul l'escalier sud (proche de la salle des professeurs) sera à utiliser.

Pour l'EPS, les élèves viendront dès le matin revêtus de leurs tenue de sport avec des masques et devront se munir d'une bouteille d'eau. Vestiaires et toilettes du gymnase seront neutralisés. Le déplacement vers le vélodrome sera autorisé à réception de l'autorisation de la mairie, les enseignants auront la possibilité de sortir de l'établissement pour se rendre en marchant avec les élèves vers des aires dégagées propices à l'exercice physique, à savoir bord de la Charente ou Parc François 1er en précisant auparavant leur itinéraire. Les cours pourront avoir lieu dans le gymnase de l'établissement, avec au maximum deux groupes, soit trente élèves (matérialiser la séparation des groupes par des plots) et en faisant respecter la distanciation sociale. Afin d'éviter le brassage des groupes, l'AS entre midi et deux ne pourra avoir lieu. Aucun sport de contact et de sport collectif. Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels (à identifier) seront effectués au moins une fois par jour. Le lavage des mains (gel hydro-alcoolique) est systématique en début d'activité et en fin d'activité.

4. Le travail pédagogique

Les emplois du temps de chaque classe (réduite à un groupe) seront modifiés afin de permettre aux enseignants le présentiel et le télé-enseignement pour les autres niveaux et les élèves non présents dans l'établissement. Les emplois du temps des classes seront plutôt condensés comme ceux des enseignants, dans la mesure du possible, étant donné que certains enseignants ne pourront être présents et ne travailleront qu'en télé-enseignement.
ATTENTION : **Les emplois du temps remaniés seront mis à disposition des familles et des enseignants sous format PDF ou papier au plus tard mardi 03 juin 2020. Ceux qui figurent sur Pronote ne sont pas valides sur la période, (Il faut regarder ceux qui se trouvent dans "communication" ou sur le site du collège.**
Les horaires seront aménagés pour tenir compte de l'avancée commune à réaliser avec le groupe en télétravail et permettre aux enseignants de traiter les retours des élèves restés chez eux. Le confort de travail de tous étant primordial. Le nombre d'heures en présentiel peut entraîner le positionnement des cours sur tous les jours de la semaine, sauf le mercredi et le vendredi après-midi, libérés.
Avant tout travail pédagogique, il convient d'assurer la formation des élèves aux gestes barrières et à la distanciation sociale qu'il n'ont pas forcément vécue durant le confinement. Il s'agit ensuite de leur laisser reprendre de nouveaux repères au collège, de nouvelles habitudes, de libérer la parole si besoin, d'écouter leurs questions, de les rassurer.
Les enseignants auront en charge les élèves qu'ils ont ordinairement en cours. Il leur est conseillé de faire en présentiel le travail prévu en télé-enseignement pour les élèves qui ne peuvent venir en cours, afin de ne pénaliser personne. Les évaluations ne seront que formatives, aucune note ne sera donnée pour le temps du confinement et la fin du troisième trimestre, il convient de privilégier les compétences.

5. La restauration

Le service de restauration fonctionne pour les élèves qui seront appelés classe par classe. Ils seront accueillis par un adulte qui les dirigera sous la coursive où ils attendront le passage au self dans le plus grand calme et selon la distanciation

Collège Elisée Mousnier

Cognac, le mardi 2 juin 2020

Le Principal

aux

matérialisée au sol. L'appel du matin sera réalisé sous forme papier et le décompte des élèves qui prendront leur repas à midi sera fixé et transmis à la gestion.
Après nettoyage des mains, encadré par Madame l'Infirmière, chaque élève se verra remettre un plateau contenant couverts, verre, serviette, une entrée et un dessert, du pain. Il prendra ensuite l'assiette du plat principal et se dirigera vers une place identifiée dans le réfectoire. Les élèves s'adresseront à l'adulte présent dans le self pour toute question ou besoin particulier. La fontaine à eau et le micro-ondes seront neutralisés.
A la fin du repas, les élèves se rendront à la desserte pour y déposer leur plateau. Sa place sera immédiatement désinfectée par un personnel dédié. L'adulte présent veillera à ce que les élèves ne se croisent pas et retournent dans la cour via le passage vie scolaire.
Les commensaux pourront également prendre leur repas, à condition de bien vouloir prévenir au préalable Madame l'Adjointe Gestionnaire pour toute la semaine et en respectant les gestes barrières et règles sanitaires.

6. L'utilisation des toilettes par les élèves

L'utilisation des toilettes sera encadrée, en respectant les marquages au sol et les horaires d'ouverture (récréation et pause méridienne). Les élèves devront se laver les mains en entrant et en sortant des sanitaires. Ceux-ci seront quotidiennement nettoyés et désinfectés. Deux adultes veilleront à l'entrée des filles et des garçons.

7. Les récréations et la pause méridienne

La prise en charge par les enseignants se fait dans la cour aux emplacements prévus. Un temps d'explication sera utilisé lors de la première heure d'arrivée des élèves. Ensuite, les élèves restent dans la même salle. Les récréations seront échelonnées à partir de 9 h 50. Deux classes, une par niveau, seront accompagnées et encadrées par deux surveillants. Il en ira de même pour la récréation de l'après-midi.
En ce qui concerne la pause méridienne, tous les adultes de la vie scolaire seront affectés à la surveillance dans la cour afin de faire respecter les règles de distanciation.
La pause méridienne sera autant que faire se peut raccourcie, les cours reprendront en fonction de l'emploi du temps sur les mêmes modalités que la matinée.
A la fin des cours de l'après-midi, les élèves qui ne pourront rentrer immédiatement à leur domicile, pourront rester au collège jusqu'à 17 heures, fin des cours habituels.

Merci à tous pour le respect de toutes ces consignes, qui concernent la sante de chacun et de tous.

Nous remercions l'ensemble des acteurs, personnels de l'établissement, élèves et familles, pour une mise en oeuvre stricte de ce protocole dont dépend notre santé à tous.

N. MARCHEGAY F. LACHAISE